

Énergies durables Kahnawà:ke

Projet éolien de Saint-Cyprien



Le 19 mai 2015

Première partie des audiences publiques du BAPE



Plan du contenu

- Le projet de parc éolien de Saint-Cyprien
 - L'appel d'offres
 - La technologie
 - Le site et sa localisation
 - Les contraintes d'implantation
- Information et consultation du public
- L'étude d'impact sur l'environnement
- Les retombées locales et régionales
- Échéancier





Le projet et le développement durable

- Projet développé en fonction de la politique de développement durable d'EDK
- Mission d'EDK:

Développer des projets d'énergie respectueux du monde naturel et réduire l'empreinte énergétique collective tout en générant des revenus et des possibilités d'emploi pour Kahnewà:ke, pour la communauté locale ainsi que pour les régions avoisinantes.



Origine du projet et appel d'offres

- La Commission de développement économique de Kahnawà:ke (KEDC) souhaite développer les énergies renouvelables depuis plusieurs années
- Les ressources de vent à Kahnawà:ke et les contraintes d'implantation ne permettent pas de développer un projet viable
- Énergies durables Kanawà:ke (EDK) a répondu à l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour les projets communautaires & autochtones et a été sélectionnée parmi 31 propositions de projets
- EDK a signé un contrat de 20 ans avec Hydro-Québec pour l'approvisionnement de 24 MW d'énergie éolienne



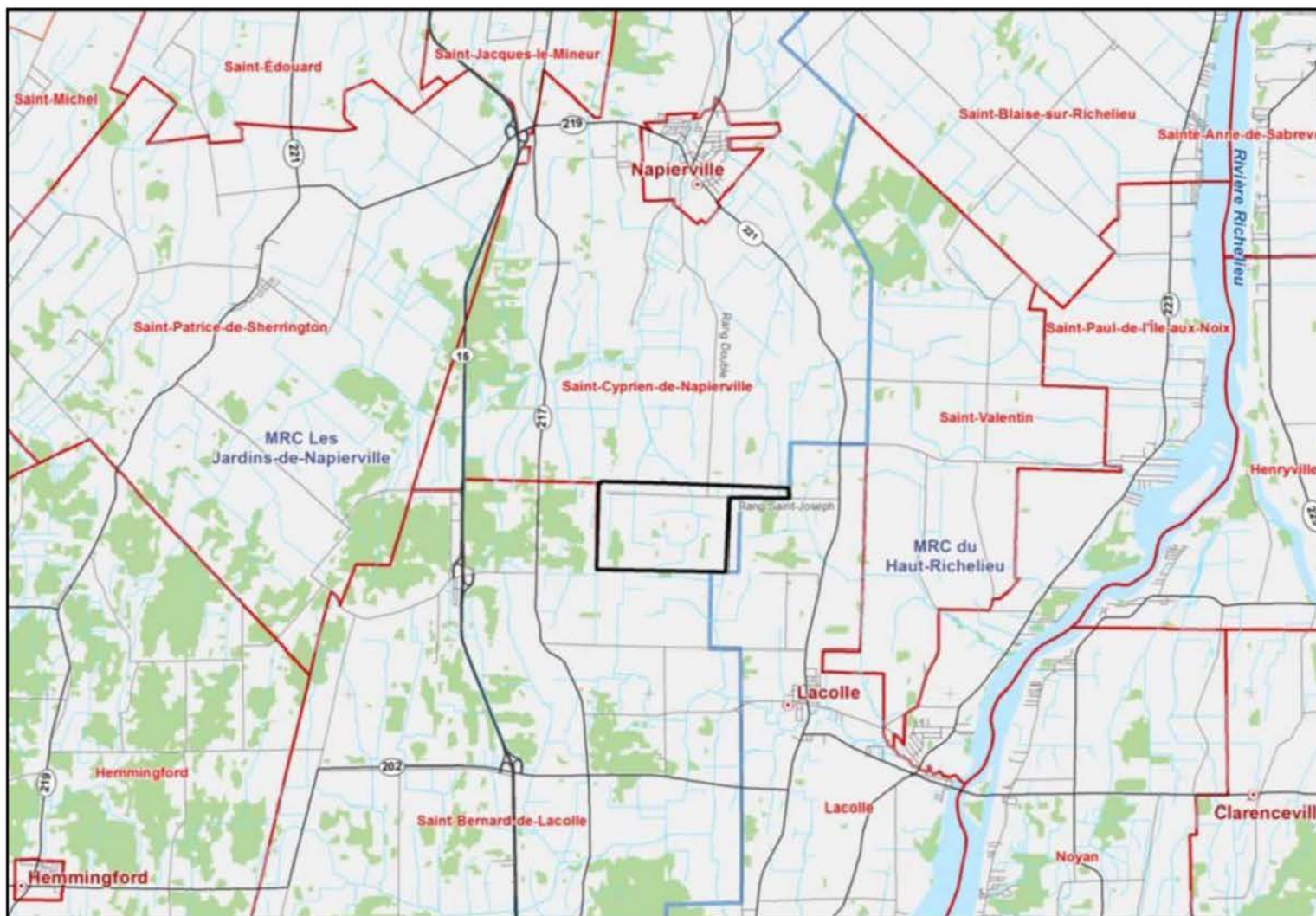
Description du projet

- 8 éoliennes de 2,35 MW chacune
- Situé sur des terres agricoles à Saint-Cyprien-de-Napierville
- Distance minimale des résidences : 765 m
- Réseau collecteur entièrement souterrain
- Raccordement avec le réseau de distribution existant d'Hydro Québec
- Pylônes de transmission non requis



Le projet dans la région

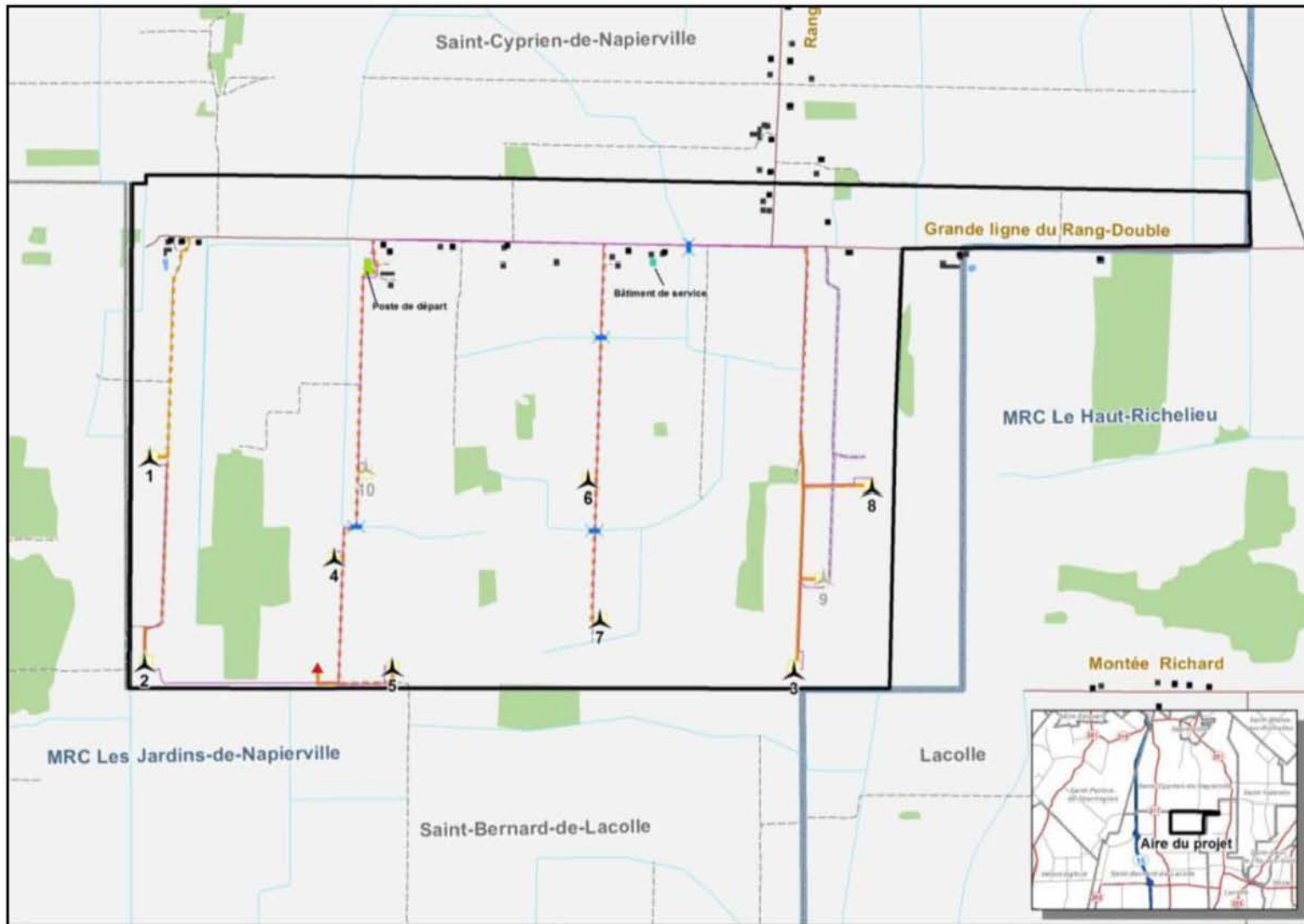
ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Concilier les besoins des personnes et de la planète

Plan d'implantation du projet

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Concilier les besoins des personnes et de la planète



La technologie

Éolienne ENERCON E-92

Nombre d'éoliennes	8
Puissance par éolienne	2,35 MW
Puissance totale	18,8 MW
Hauteur de la tour	99 m
Longueur de chaque pale	44 m
Diamètre du rotor	92 m
Hauteur totale	144 m

Technologie à entraînement direct, sans boîte d'engrenage, système de dégivrage intégré aux pales





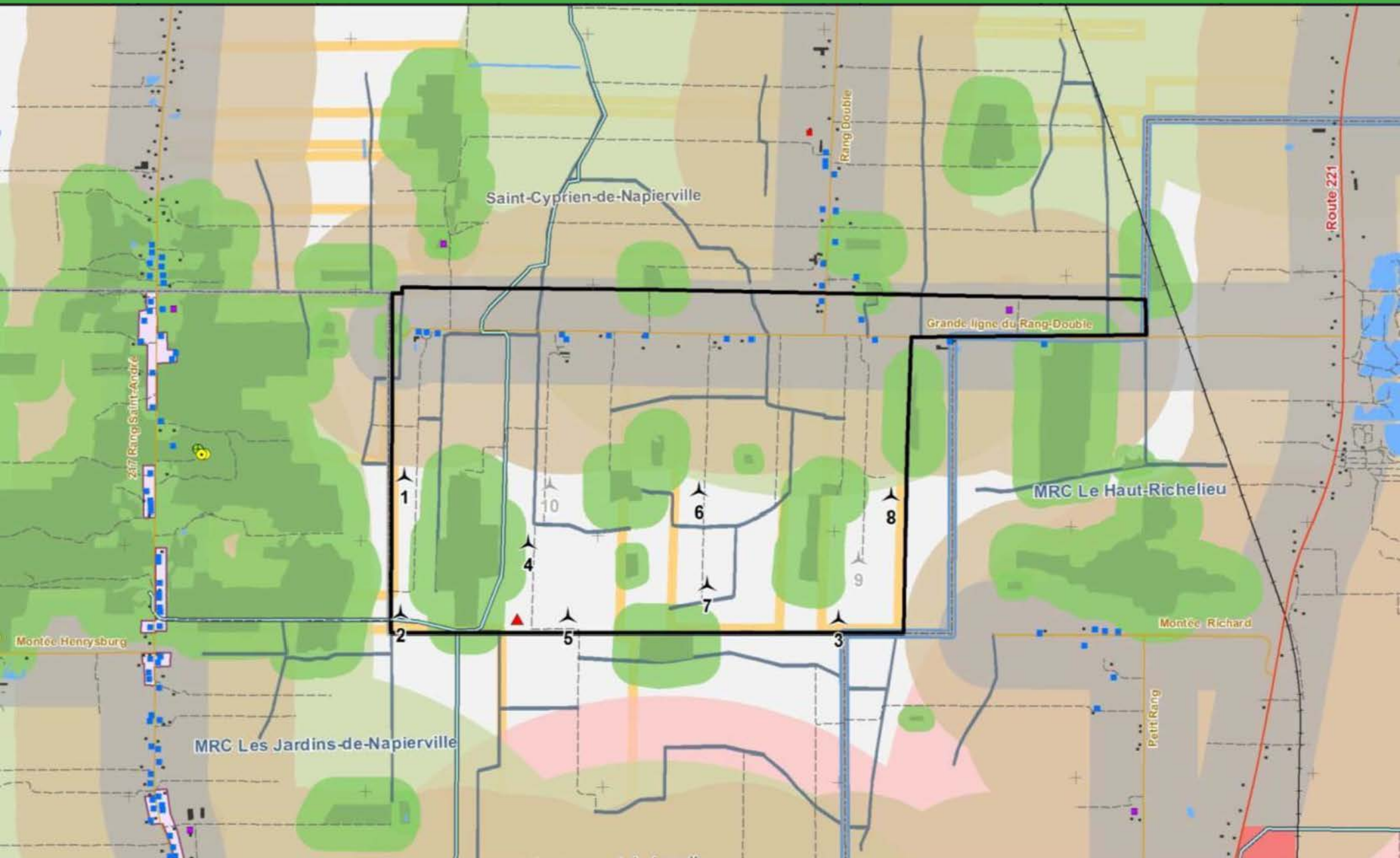
Normes d'implantation

Règlement de contrôle intérimaire concernant les éoliennes (URB-141), la MRC des Jardins-de-Napierville

Élément	Norme réglementaire
Périmètre urbain	2 000 m
Résidences et autres récepteurs à considérer pour le bruit (chalets, maisons secondaires)	750 m
Immeubles protégés (églises, écoles, campings, sites de villégiature)	2 000 m
Autoroute 15	500 m
Routes principales et secondaires	300 m

Contraintes d'implantation

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.





Activités de consultation du public

- Consultations concernant le projet actuel depuis 2010
- Mise en place d'un site Web dédié au projet
- Prise en compte des enjeux soulevés dans l'ÉIE
- Porte-ouverte en juin 2014
- Mise en place d'un comité consultatif en 2014 (5 rencontres)
- Information et consultation par des visites porte-à-porte
- Ouverture d'un bureau local à Napierville



Enjeux soulevés et modifications au projet

Territoire et activités agricoles	<ul style="list-style-type: none">- Conception des infrastructures de manière à restreindre la superficie non disponible à l'agriculture- Suivi des sols agricoles pendant au moins 7 ans
Consultation et communication	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'une démarche visant à rejoindre les citoyens par un grand nombre de moyens et d'actions
Climat sonore	<ul style="list-style-type: none">- Implantation visant un projet exemplaire- Diminution de la capacité installée (8 éoliennes de moindre puissance)
Paysage	<ul style="list-style-type: none">- Localisation et conception sans lignes et pylônes- Diminution de la capacité installée (8 éoliennes de moindre puissance)





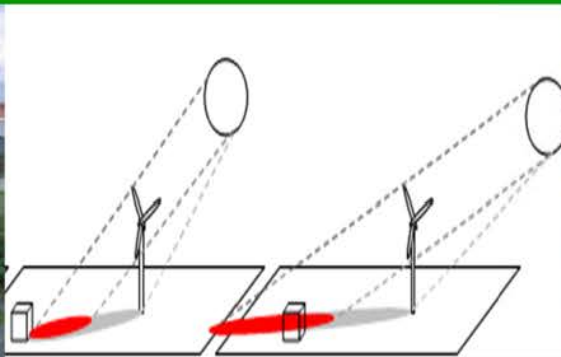
Surfaces requises en fonction des étapes	Superficie totale
Actes de propriété superficiaire	19,22 ha
Superficie utilisée au sol durant la construction	14,48 ha
Superficie utilisée en opération	Éoliennes: 0,32 ha Mât météo: 0,01 ha Poste: 0,17 ha Chemins: 7,81 (-1,51) ha
Superficie non utilisable pour l'agriculture.	Éoliennes: 0,32 ha Mât météo: 0,01 ha Poste: 0,13 ha

Contenu de l'étude d'impact

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.

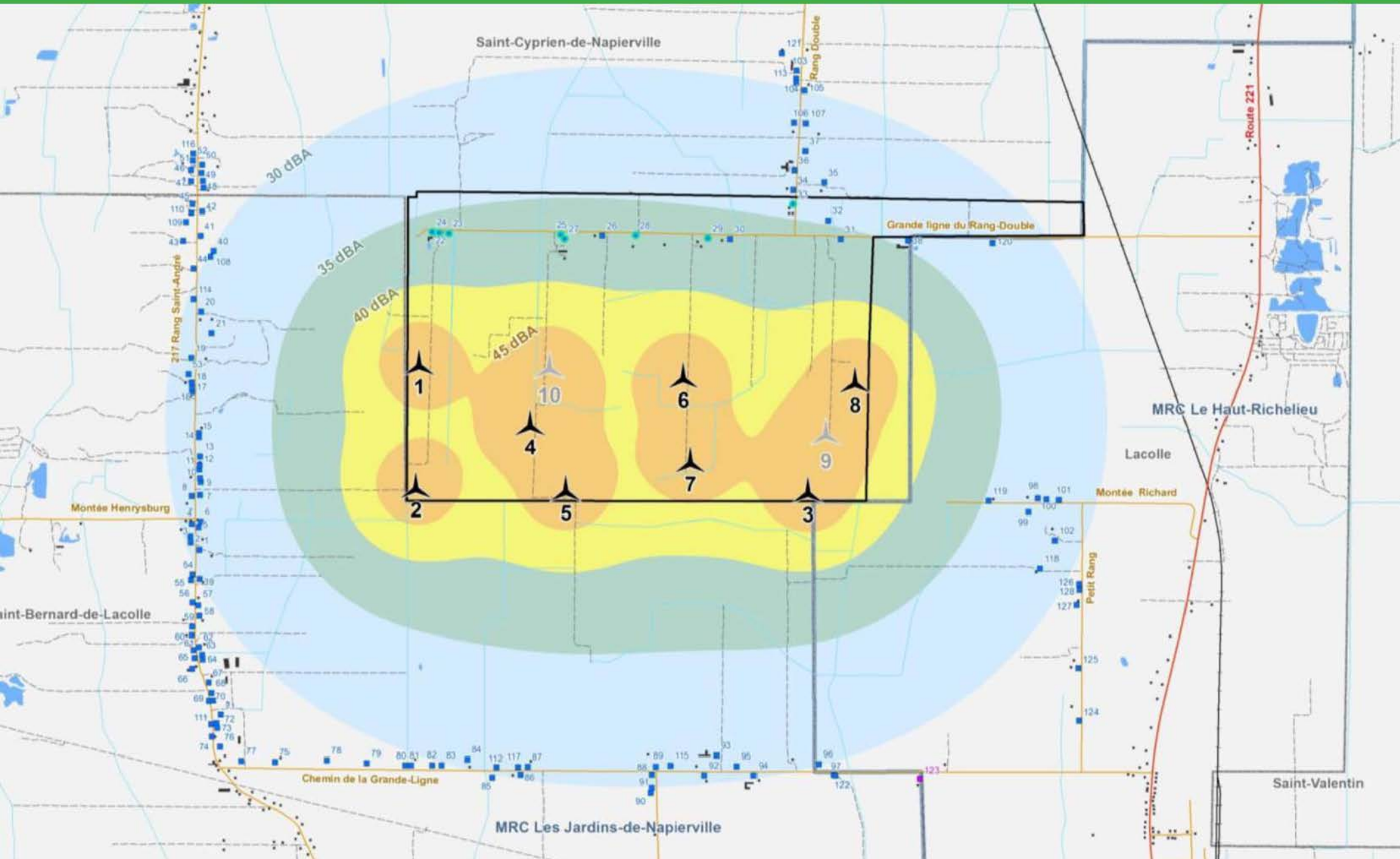


- Des études spécifiques ont été faites en suivant des protocoles validés par les ministères pour évaluer et minimiser les impacts potentiels:
 - Campagne de mesure du climat sonore & modélisation
 - Modélisation des ombres mouvantes
 - Inventaires des systèmes de télécommunication
 - Analyse des paysages & simulations visuelles
 - Analyse des aspects agricoles
 - Inventaires fauniques



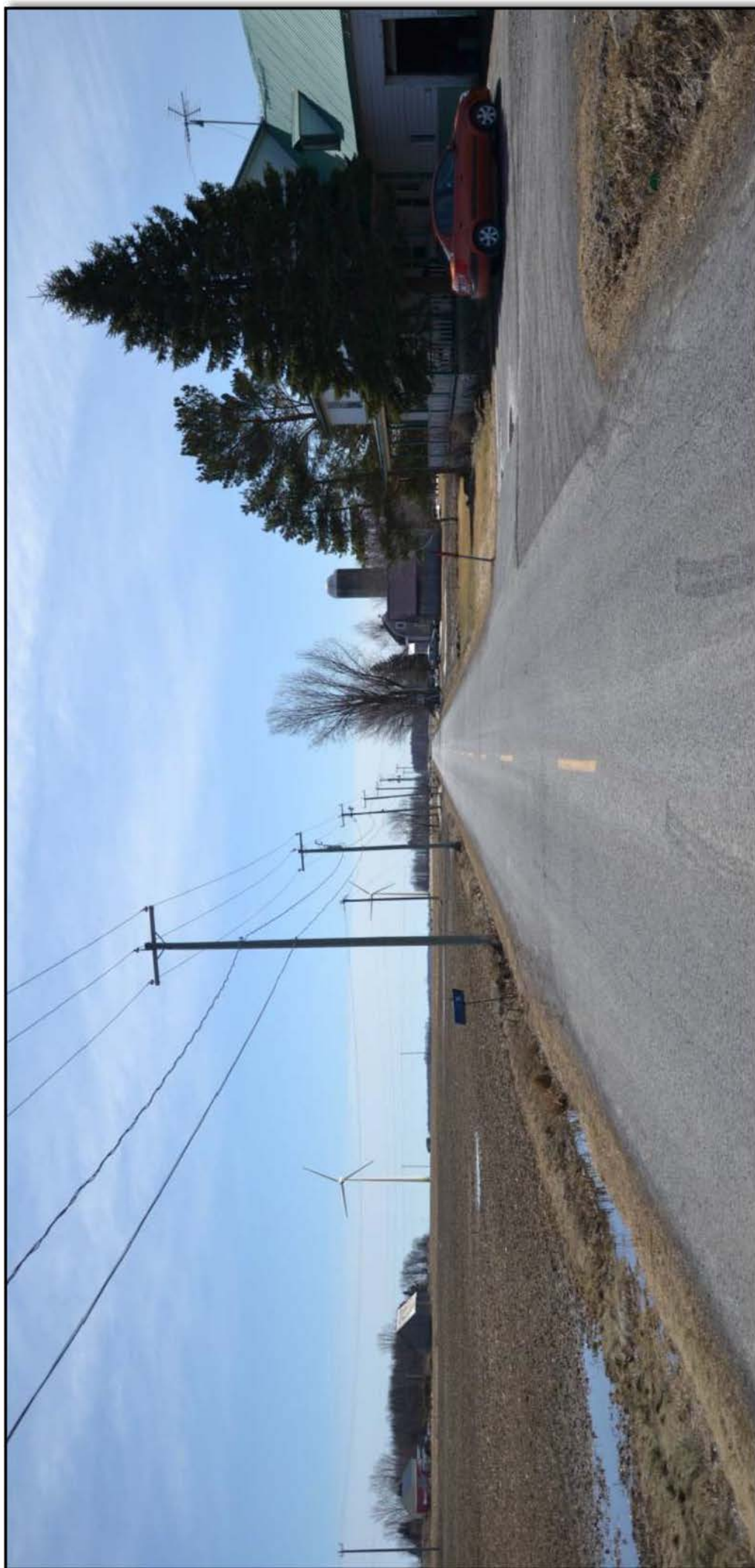
Modélisation du climat sonore

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Simulation visuelle

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÁ:KE INC.
KAHNAWÁ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Concilier les besoins des personnes et de la planète

Étapes de construction

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Planification, mobilisation, demandes des permis et certificats d'autorisation

Préparation des chemins et des surfaces de travail

Mise en forme des chemins, excavation, fondations

Installation du réseau collecteur et du poste de sectionnement

Érection des éoliennes

Électrification des éoliennes

Tests électriques et production non-commerciale





Surveillance environnementale

- S'assurer du respect des lois, règlements, normes et engagements
- Doit être approuvé par le MDDELCC
- Climat sonore, poussière, vitesse des véhicules, traverses de cours d'eau
- Contrôle par le MDDELCC





Suivi environnemental

- S'assurer que les mesures d'atténuation sont adéquates et que le parc éolien respecte les normes
- Activités agricoles, paysage, climat sonore, faune, gestion des plaintes
- Encadré par le MDDELCC
- Contrôle par le MDDELCC





- Obligation de démantèlement dans le contrat avec Hydro-Québec
- Décret gouvernemental
- Mise en place d'un fonds de démantèlement
- Évaluation des coûts par un ingénieur indépendant choisi par Hydro-Québec
- Principales étapes:
 - Retrait des éoliennes
 - Arasement des fondations à 2 mètres
 - Retrait du réseau collecteur
 - Réhabilitation des sites d'éoliennes

Investissements

ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.
KAHNAWÀ:KE SUSTAINABLE ENERGIES INC.



Coût de construction	16 M\$
Coût des éoliennes	36 M\$
Intérêts - Coûts de développement - Garanties	8 M\$
Coût total	60 M\$

Retombées économiques directes



Paiements aux propriétaires	4 M\$
Contributions volontaires à la municipalité	2 M\$
Projet(s) spécifique(s) - À déterminer	390 000 \$

60 millions \$

Commission de
développement
économique de
Kahnawà:ke

- Formation
- Investissements autres entreprises

Conseil Mohawk de
Kahnawà:ke

- Infrastructures
- Services
- Besoins non-répondus



Audiences du BAPE	Mai à septembre 2015
Publication du rapport du BAPE	Novembre 2015
Ensemble des autorisations gouvernementales et permis	Hiver 2016
Début de la construction	Hiver-printemps 2016
Mise en service	Décembre 2016



Nià:wen
Merci
Thank you